

Questions fréquentes sur le tri

Les réponses à vos principales questions sur le tri.

Que faire de mes cartons bruns ou de colis ?

Par leur volume, ils ne doivent pas être mis dans les sacs/bacs jaunes mais en déchèterie. Seules les cartonnettes (de type paquet de gâteau, suremballages de yaourt...) vont dans le bac /sac jaune.

Tous les plastiques vont-ils dans le sac/bac jaune ?

Non, si c'est un emballage, il va bien dans le sac/bac jaune. Si c'est un objet en plastique (jouet, tuyau...), il va dans la poubelle d'ordures ménagères ou en déchèteries.

Où jeter les bouchons de champagne ?

Dans des points de récupération (commerces, déchèteries) ou dans la poubelle d'ordures ménagères.

Où jeter mes opercules de pots de yaourt ou de bouteilles de lait ?

Dans le bac /sac jaune.

Où jeter les emballages en polystyrène ?

Dans le bac /sac jaune. Exception pour les gros polystyrènes (emballage de meuble, électroménager...) qui sont à déposer en déchèteries.

Doit-on jeter les déchets en vrac dans le bac gris d'ordures ménagères ?

Non, les ordures ménagères doivent être jetées dans des sacs achetés par l'utilisateur.

Faut-il laver les emballages ?

Non, il suffit de bien les vider.

Contact

Tél. 03 26 56 47 15

infodechets@epernay-agglo.fr